Zone de gestion des pêches 16

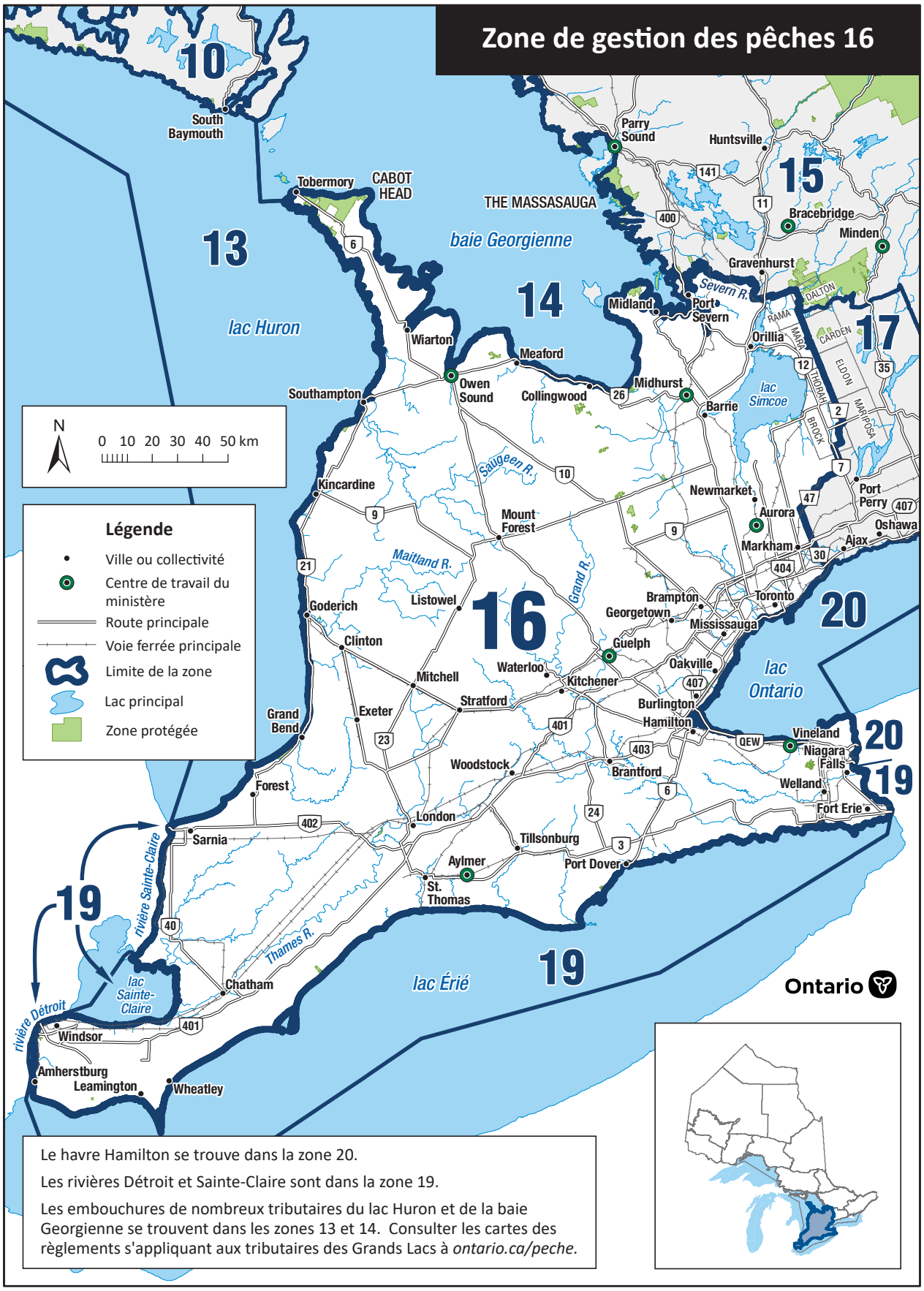

Le havre Hamilton se trouve dans la zone 20.

Les rivières Détroit et Sainte-Claire sont dans la zone 19.

Les embouchures de nombreux tributaires du lac Huron et de la baie Georgienne se trouvent dans les zones 13 et 14. Consulter les cartes des règlements s'appliquant aux tributaires des Grands Lacs à *ontario.ca/peche.*